

Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL -

Maison de retraite médicalisée - Montigny-en-Ostrevent







Bienvenue à vous!

Toutes les équipes de *L'Ostrevent* vous souhaitent la bienvenue.

Chaque personne est là pour que votre installation et votre quotidien se passent au mieux et que la prise en charge de vos soins se déroule dans le confort et la sécurité.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort, sécurité et bien-être sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



L'établissement propose 64 places en hébergement permanent.



Votre cadre de vie

Situé à Montigny-en-Ostrevent, à proximité du centre-ville, de la gare et des commerces, *L'Ostrevent* bénéficie d'un environnement dynamique et animé.

Il doit son nom à sa situation géographique, au cœur de L'Ostrevent.

L'établissement propose 64 places en hébergement permanent.

Un espace spécifique accueille 12 personnes souffrant de troubles cognitifs ou mnésiques. La communication, l'accompagnement, les animations et les soins

sont organisés et adaptés en fonction de la maladie et des besoins de ces personnes.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignant, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits et libertés.





Chez vous, pour vous

D'une superficie de 21 à 33 m², les chambres sont toutes équipées d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche et toilettes.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides-soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour que vous vous sentiez en toute sécurité dans votre logement, nous mettons à votre disposition un système d'appel malade que vous pouvez porter sur vous. Vous avez la possibilité d'entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par le technicien ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement. Un ordinateur

est à votre disposition dans la salle de réunion et le wifi est installé dans tout l'établissement.

Aménagée avec du mobilier et un lit spécialement adaptés aux difficultés de l'âge, cette chambre est la vôtre. Vous pouvez vous y installer avec vos petits meubles et vos objets personnels.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous recevez votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect des horaires indiqués dans le règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener, déjeuner à l'extérieur avec vos proches et même partir en weekend. Prévenez-nous simplement de votre absence.

À savoir

- Le ménage est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes.
- Le nettoyage du linge (les serviettes de toilette, les draps, le linge de table...) est réalisé par l'établissement. Nous pouvons également vous proposer des prestations annexes en supplément comme l'entretien de vos vêtements personnels ou le marquage de vos affaires avec des étiquettes à votre nom. Il vous appartient de prévoir le nettoyage de votre linge délicat comme les robes, les lainages ou les manteaux, avec l'aide de votre famille si nécessaire.
- Les travaux quotidiens de l'établissement et des espaces extérieurs sont pris en charge par le technicien.

- Chaque jour, le courrier est distribué par le personnel de la résidence. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.
- Un salon de coiffure est disponible au sein de l'établissement. Vous pouvez faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez. Prévenez-nous simplement que vous voulez réserver le salon.
- Des pédicures-podologues et des kinésithérapeutes (libéraux) peuvent aussi venir vous prodiguer leurs soins, qui seront alors à votre charge.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans le coffre de la résidence.







Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Les salariés de *L'Ostrevent* sont là pour assurer votre bien-être. Toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- L'équipe logistique comprend des agents de services logistiques, des agents hôteliers, une lingère et une référente hôtelière.
- L'équipe de soins comprend un médecin coordonnateur, un cadre infirmier, un psychologue, un ergothérapeute, des infirmiers diplômés d'État, des aides-soignants, des aides médico-psychologiques, des auxiliaires de vie et des agents de soins.
- Le service animation comprend une animatrice.
- Le service technique comprend le technicien de l'établissement.

 Le service administratif comprend, outre la direction, une secrétaire de direction.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez.

Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les repas sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle à manger des familles est réservée à cet effet. Il suffit d'informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance. Déjeuners et dîners sont servis au restaurant. En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, des plateaux peuvent vous être servis en chambre.

Horaires des repas:

- le petit déjeuner en chambre à partir de 7h00;
- le déjeuner à 12h15 ;
- le goûter de 15h30 à 16h00 ;
- le dîner à 18h15.

Vos activités

Quelles activités préférez-vous? Des ateliers pour exercer votre mémoire? Des activités manuelles comme la peinture? Ou encore confectionner un gâteau, participer à une chorale, pratiquer de la gymnastique douce pour vous maintenir en forme?

Notre programme d'animations est varié : ateliers mémoire, chorale, lotos, jeux de société, travaux manuels, projections de films, animations festives, repas à thème, équithérapie, gymnastique adaptée, ateliers thérapeutiques (utilisation du chariot Snoezelen), sorties diverses...

Des rencontres sont régulièrement organisées avec des enfants et des adolescents des centres sociaux, de strutures médico-sociales et des lycées avoisinants ainsi qu'avec les résidents d'autres maisons de retraite du secteur, des bénévoles et les familles.

Toutes ces activités sont proposées et mises en place par un animateur professionnel dans le seul but que vous y preniez du plaisir. Vous n'avez aucune obligation d'y participer.

Le programme est affiché dans le hall d'entrée de l'établissement.

À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, des salons sont à votre disposition.

Toutes ces activités sont proposées dans le seul but que vous y preniez du plaisir.















Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

La qualité des soins

L'Ostrevent est un établissement privé à but non lucratif. Son fonctionnement et ses tarifs sont encadrés par la réglementation en partenariat avec le Conseil départemental et l'ARS, qui garantissent la qualité des soins prodigués et des personnels engagés.

Sachez également que la résidence fait partie du réseau de gérontologie local, qui est composé d'établissements et de services de soins publics et privés locaux ainsi que d'organismes sociaux.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute, votre pédicure-podologue par exemple) et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins que votre état de santé nécessite (même s'il ne prescrit aucun acte médical, sauf en cas de situation d'urgence, de risques vitaux ou lors de la survenue de risques exceptionnels nécessitant une organisation adaptée des soins : les médecins traitants

sont alors informés des prescriptions réalisées). Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n°2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

Accueil et prise en charge

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer.

Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant;
- vos justificatifs de ressources (dernier avis d'imposition);

Un inventaire de vos affaires personnelles sera réalisé avec la référente logistique une fois que vous serez installé(e). Les tarifs complets des prestations et services vous sont indiqués dans une fiche remise en annexe de ce livret.

Nous vous rappelons que la résidence est habilitée à l'aide sociale.

En fonction de votre état de santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL);
- l'aide sociale.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au Conseil de la Vie Sociale qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées dans le hall).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrons souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet personnalisé d'accompagnement. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement

de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Accès à vos données personnelles informatisées

- Vos données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Vous avez le droit de vous opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de vos données nominatives.
- Vous avez le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations qui vous concernent sur demande adressée aux personnels habilités.



Moyens d'accès : Autoroute : A21, sortie Montigny-en-Ostrevent en provenance de Valenciennes ou de Douai. SNCF : gare TER de Montigny-en-Ostrevent. Bus : Réseau Eveole. Stations : « Albi », « Gare », « Mairie » et « LEP » sur les lianes 3, 12, 106 et 108.

L'Ostrevent Maison de retraite médicalisée (EHPAD)

168, rue Cavalière – 59182 Montigny-en-Ostrevent Téléphone : 03 27 80 55 19 – Fax : 03 27 92 06 15 Courriel : lostrevent@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 300 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.

